

IMPERMEABILISANT NUBUCK

Contenu :

Aérosol 400 ml

Descriptif

Ce produit protège efficacement le nubuck contre les taches à base d'eau, de graisse et des salissures générales.

Il facilite l'entretien régulier et évite l'encrassement du nubuck.

Le traitement s'applique sur le nubuck neuf ou fraîchement nettoyé.

→ MODE D'EMPLOI

Méthodologie d'application :

Vaporisez le produit à une distance de 30 cm du nubuck fraîchement nettoyé ou dépoussiéré.

Appliquez le produit uniformément afin de traiter correctement toutes les surfaces à protéger.

Laisser sécher deux heures avant utilisation.

Appliquer le produit deux à trois fois par an après dépoussiérage pour maintenir un effet anti tache performant permanent. L'aérosol doit être maintenu en position verticale ou légèrement inclinée durant son utilisation.

Dépoussiérage du nubuck :

Il devrait être réalisé toutes les quinze jours même si vos sièges ne paraissent pas sales à l'aide d'un aspirateur muni d'un embout avec brosse douce. Les micro-salissures ne sont pas toujours visibles sur le revêtement, leur élimination méthodique doit se faire systématiquement pour éviter qu'elles ne s'accumulent.

Si la grisaille apparaît, le phénomène d'encrassement est déjà bien avancé et il sera nécessaire de réaliser une opération de nettoyage pour éviter un encrassement plus important.

Traitement anti tache :

Le nubuck a reçu en tannerie un traitement de protection qui le protège de la pénétration des taches et des salissures. Ce traitement s'estompe lors de l'usage des sièges et des opérations de nettoyage. C'est pour cela qu'il est important d'appliquer préventivement le produit anti tache pour assurer au nubuck une bonne protection de surface.

Nota : L'anti tache est un produit en phase solvant.

Consultez bien les conseils de sécurité et d'utilisation notés sur l'aérosol.

Veiller à réaliser le traitement dans un endroit correctement ventilé et sans présence d'autres personnes dans la pièce où a lieu le traitement.